



**MUNICIPALITÉ SAINT-EUGÈNE**

940, rang de l'Église

Saint-Eugène-de-Grantham (Québec) J0C 1J0

Tél. : 819-396-3000 Fax : 819-396-3576

[direction@saint-eugene.ca](mailto:direction@saint-eugene.ca)

[www.saint-eugene.ca](http://www.saint-eugene.ca)

---

# AVIS PUBLIC

---

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée,**

**QU'**à une séance ordinaire, tenue le 4 juillet 2022, à 19h30, les membres du Conseil de la Municipalité de Saint-Eugène, se prononceront sur la demande de dérogation mineure #2022-07.

**Nature et effet :**

**La demande vise à régulariser le lotissement d'un terrain ayant une superficie de 3042.3m<sup>2</sup>.**

**Ceci va à l'encontre du règlement de lotissement # 365 qui requiert une superficie minimale de lot de 4000m<sup>2</sup> lorsqu'un cours d'eau est à moins de 100m de distance.**

**Identification du site concerné :**

**Lot numéro 6 044 999  
À l'adresse du 996, 11<sup>e</sup> Rang**

*TOUTE PERSONNE INTÉRESSÉE ET QUI DÉSIRE PRENDRE CONNAISSANCE DE LADITE DEMANDE PEUT LE FAIRE EN SE PRÉSENTANT AU BUREAU DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE, SITUÉ AU 940 RANG DE L'ÉGLISE DURANT LES HEURES DE BUREAU.*

**DONNÉ à SAINT-EUGÈNE  
ce neuvième (9<sup>e</sup>) jour  
du mois de juin  
de l'an deux mille vingt-deux (2022).**

Maryse Desbiens  
directrice générale et greffière-trésorière

---

**CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je, soussignée, Maryse Desbiens, directrice générale de la Municipalité de Saint-Eugène, certifie sous mon serment d'office avoir publié le présent avis, en :  
affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le Conseil, le 9 juin 2022, entre 9 h et 17 h.  
En foi de quoi je donne ce certificat ce 9 juin 2022.

Maryse Desbiens  
directrice générale et greffière-trésorière